



Rapport moral et d'activités 2021/2022

Lors de notre dernière AG qui n'était pas en présentiel en raison de la pandémie en novembre 2020, notre association avait fixé comme depuis de nombreuses années une grande priorité ; la création de l'association de préfiguration du PNR avant la fin de l'année 2021.

A l'heure actuelle nous n'avons pas encore atteint ce but malgré les nombreux efforts déployés, mais il semble que nous nous en rapprochons malgré la poursuite de la pandémie en raison d'une intense activité de notre activité de notre association et du lien étroit que nous avons tissé avec le porteur du projet, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) de l'Uzège-Pont du Gard. Néanmoins le chemin reste pavé d'embûches et nous devons maintenir voire accentuer notre pression sur nos élus locaux afin qu'ils s'investissent pleinement dans ce projet. Le bureau a préparé à cet effet un projet de motion qui sera soumis à l'Assemblée Générale.

Activités de l'association

Réunions/Décisions statutaires

Depuis la dernière AG en novembre 2020, l'association a tenu 4 C.A, dont le dernier seulement en présentiel. Ces CA ont essentiellement été consacrés à l'examen de la situation et à l'adoption des mesures à entreprendre par l'APREG pour essayer de faire avancer le projet de PNR essentiellement en provoquant la réunion de l'association de préfiguration.

Le Président et le Secrétaire ont maintenu une étroite relation avec le Président du PETR qu'ils ont rencontré régulièrement au moins une fois par mois. Les actions à mener (essentiellement auprès des élus) ont été activement entreprises et partagées entre plusieurs des membres du C.A.

Activités

- A la mi-2020 lorsque le PETR a été désigné pour se substituer au SMGG pour devenir le porteur du projet, l'APREG s'est investie pour inciter le PETR à adapter les statuts en conséquence et pour les soumettre le plus rapidement possible aux communes du périmètre afin qu'elles puissent délibérer à nouveau sur les statuts adaptés.
- Les nouveaux statuts ont été rédigés et envoyés à toutes les communes en début d'année 2020.
- La stratégie adoptée par l'APREG a consisté à contacter les maires pour les convaincre de voter en faveur des nouveaux statuts de l'association de préfiguration proposés par le PETR afin d'obtenir le vote de plus de la moitié des communes du périmètre d'étude du PNR, condition fixée par la Région pour enclencher le processus de création de l'association de préfiguration. Cette action a été menée activement en dépit de la crise sanitaire en liaison étroite avec le PETR. Nous avons proposé aux maires de les assister lors des délibérations des conseils municipaux ou bien nous leur avons fourni les argumentaires nécessaires.
- Finalement, en début d'année 2021, 70 communes (dont Uzès) avaient délibéré favorablement. Considérant que les conditions requises par la Région pour convoquer l'association de préfiguration étaient remplies le PETR et notre association ont adressé des courriers à la présidente de Région en lui demandant de bien vouloir convoquer l'association de préfiguration. Nous avons parallèlement sollicité tous les parlementaires concernés par le projet, en leur communiquant les éléments de langage nécessaires pour qu'ils interviennent dans le même sens auprès de la Présidente de Région (voir copies des courriers jointes). Nous avons rencontré la nouvelle Préfète du Gard pour l'informer sur le dossier et solliciter son appui.
- La Présidente de Région nous a répondu le 30 mars (courriers joints) de manière très positive :

« Je connais le soutien très actif que vous apportez à ce Parc depuis de nombreuses années.

Ces derniers mois, le projet a connu des avancées significatives, avec un portage reconnu par le PETR Uzège Pont du Gard et aujourd'hui une adhésion forte des communes du PNR.

Au regard de ces éléments importants, je vous confirme que la Région va enclencher avec le PETR, la procédure de préfiguration du futur PNR, conformément au cadre fixé par l'état. »

Dans un courrier parallèle adressé au PETR, la Présidente de Région confirmait les propos qu'elle nous avait adressés et elle indiquait « *un travail en commun à mettre en place dans les prochaines semaines portant sur le périmètre, la gouvernance et le financement en vue d'une adhésion de toutes les parties concernées à l'automne 2020* »

- Notre association a offert son concours à la Région et au PETR pour les assister le cas échéant dans certaines des tâches complémentaires de l'étude de faisabilité réclamées par la Région. Nous avons rencontré le Président et le Directeur du PETR à plusieurs reprises entre les mois d'avril et de septembre pour suivre le déroulement du travail. Ils nous ont informé des contacts qu'ils avaient avec les fonctionnaires de la Région chargés de l'instruction du dossier. Ces derniers ont effectué une visite de terrain dès le mois de juin et ont annoncé l'attribution prochaine d'une subvention de la région pour recruter un bureau d'études chargé de finaliser l'étude de faisabilité (réalisée depuis 2017 sous l'autorité du Syndicat mixte des Gorges du Gardon).
- Nous avons appris lors de notre dernière réunion avec le PETR le 24 septembre que l'appel d'offre venait seulement d'être lancé et que l'étude complémentaire ne serait pas terminée avant la mi-2022. Le périmètre devrait être revu à la baisse à la demande des élus d'Uzès. Il comprendrait essentiellement les communes du PETR.
- Le conseiller Régional Verdier que nous avons demandé à rencontrer avant l'AG pour faire le point sur les engagements de la Présidente de Région nous a indiqué qu'il fallait maintenant attendre les résultats de l'étude complémentaire pour convoquer l'association de préfiguration. Il estime que ce serait maintenant prématuré de le faire car l'étude doit redéfinir les limites, proposer éventuellement une modification des statuts et informer les élus et les citoyens sur la nature d'un PNR. Pour lui le projet est sur les rails. Nous lui avons demandé de venir présenter ses conclusions optimistes à notre AG, mais il a décliné notre offre. Nous avons alors invité la présidente de Région qui a bien voulu se faire représenter par la Conseillère Régionale Madame Genholer Maire de Massillargues-Atuech.
- Pour tenir compte de la situation qui prévaut avant l'Assemblée Générale Annuelle, le bureau de l'association a préparé une motion qui sera soumise à l'assemblée générale et largement diffusée par la suite (projet de motion annexé).

Outils d'information

Le site internet : www.lesamisdupnrdesgarrigues.org qui était géré par Sandrine Faivre a continué à être alimenté régulièrement par le président. Les informations nouvelles sont insérées sur le site sur base d'un contrat avec un intervenant extérieur.

Ce site aurait besoin d'une mise à jour complète, mais il faudrait pour cela que l'un des membres de l'association veuille bien en assumer la responsabilité.

Lors de notre dernier CA il a été décidé de relancer la campagne d'information publique d'ici la fin de l'année en liaison avec le PETR.

Campagne d'adhésions

EVOLUTION DES COTISANTS ET DES VOTANTS à L'AG PAR ANNEE APREG

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	oct.-21
Personnes morales								
membres le jour de l'AG	6	7	8	14	24	27	31	30
cotisantes de l'année	4	5	8	16	23	28	25	24
Personnes physiques								
membres le jour de l'AG	0	13	13	28	72	149	179	164
cotisantes de l'année	10	15	30	82	120	158	132	125

Nous avons l'habitude de convoquer à l'AG ceux qui ont payé leur cotisation l'année en cours et/ou l'année précédente. Par exemple, 12 ont payé en fin d'année 2020 et n'ont pas encore renouvelé.

Après une progression constante des adhésions depuis plusieurs années, les inscriptions marquent le pas, voire régressent, depuis deux campagnes en dépit de nos rappels et d'une cotisation symbolique qui n'a pas été augmentée depuis la création de l'APREG, il y a 8 ans. Cette situation, outre le fait qu'elle est démotivante pour les membres qui s'investissent à fond dans le projet peut avoir un impact sur la crédibilité de notre association. Il serait également opportun d'élargir la base géographique des adhérents qui ne concorde pas bien avec le périmètre d'étude du PNR.

Finances

En 2020, les recettes (2645€) liées au seules adhésions et dons des adhérents ont largement excédé les dépenses (453€) essentiellement liées à la maintenance du site internet, en raison de l'activité plus réduite sur le terrain. Le résultat positif de 2020 permet de restaurer la trésorerie qui se situe au niveau de 4638€ en fin d'année.

La situation financière a continué à s'améliorer en 2021. Fin septembre, les dépenses de l'année en cours se montaient à 537€ et les recettes à 2111€ permettant de dégager un solde positif de 1538€ et une trésorerie de 6176€

Dans les statuts prévus de l'association de préfiguration, le coût annuel de notre adhésion est de 1000€. De plus, nous envisageons de reprendre une campagne de communication. Il nous faut donc avoir une réserve pour anticiper ces dépenses.

Perspectives 2021/2022

Malheureusement pour le moment les perspectives fondées en grande partie sur l'engagement des politiques sont exactement les mêmes que celles de la campagne précédente ;

- L'APREG continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que
 - L'association de préfiguration regroupant la grande majorité des communes du périmètre d'étude se concrétise au cours de la campagne 2021/2022.
 - L'étude d'opportunité soit complétée
 - Le réel travail de conception de la charte du PNR puisse commencer en 2021/2022.
- L'implication progressive du PETR promet néanmoins d'envisager la situation avec plus d'optimisme.
- L'APREG va lancer une campagne d'information et de sensibilisation
 - Conception et production de matériel d'information
 - Organisation de séances publiques d'information
 - Contacts avec la presse
 -
- L'APREG comptera, comme par le passé, sur la mobilisation de son réseau de membres pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et son adhésion à notre association afin de renforcer sa représentativité et sa crédibilité.